

LE GRAND CONSEIL AU-DESSUS DU PALAIS

Les Beaux-Arts errants...

«200 députés Rumine pour la postérité». Françoise Champoud prévoit le sort des Beaux-Arts.

Entre les élections variées effectuées hier par et pour ses soins, le Grand Conseil a commencé les travaux de sa session de printemps, envisagée sur 5 semaines. Le Palais de Rumine, que sa salle do-

mine, a retenu toute son attention. D'abord grâce à la députée Françoise Champoud (lib, Lausanne), qui a visité l'exposition «Huit peintres vaudois Rumine pour la gloire», et qui y a trouvé l'inspiration d'une interpellation sur le sort des Beaux-Arts à Lausanne. Faible mise en valeur des expositions temporaires, quasi-absence des collections du musée, entretien aléatoire des dites collections sont dénoncés par l'interpellatrice, qui regrette l'inadéquation des lieux à l'art moderne. Pierre Cevey, chef du DIPC et ministre de la Culture, répondra plus tard.

Il a déjà répondu un peu, à propos d'un crédit de 2,9 millions de francs destiné à la 4e phase des études et travaux de réaménagement du Palais (il s'agit, outre une étude générale, de quelques travaux et de sauvegardes urgentes de collections). Mais sans pouvoir dire le sort des Beaux-Arts, après Mme Billeter, sauf qu'ils partiront sans doute. Elysée? Hermitage? César-Roux? Ecole de Chimie? C'est justement le rôle de l'étude de le déterminer. Assez étudié, réalisons plutôt, estime le groupe libéral (seul à s'opposer en majorité au crédit); 2,9 millions iront en frais d'étude et de concours pour



«200 députés Rumine pour la postérité.»

Didier Varrin - archives

l'installation de la Sûreté à la Blécherette, et 2,9 pour une série d'aménagements nouveaux au Centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Est vaudois (CESSEV), à Burier. Trois motions et une interpellation s'ajoutent: Conseil d'Etat ou commission verront s'il faut faire publier dans la FAO les appels nominaux du Grand Conseil (Luc Recordon, Verts, Romanel); pour com-

battre la pénurie de personnel soignant qualifié (Pierre Rochat, lib, Montreux); pour faire respecter mieux les limitations de vitesse (Nicolas Morel, Verts, Ecublens); et s'il faut modifier la loi sur les auberges pour augmenter l'offre en boissons non alcooliques bon marché (Françoise Bourgeois-Lador, soc, Vevey).

J. Rf □